

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 13 novembre 2023

N° CP-2023-9-6-1

N° applicatif 7467

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction culture et patrimoine

Service consulté

PARTENARIATS ET MÉCÉNATS EN FAVEUR DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Résumé : Parmi les orientations renouvelées pour la culture et le rayonnement de l'Alsace portées par la Collectivité européenne d'Alsace, figure l'ambition de déployer une politique de culture scientifique, technique et industrielle.

Le présent rapport a pour objet de proposer des partenariats et mécénats en faveur de la Culture scientifique, technique et industrielle :

- l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'Université de Strasbourg pour l'organisation d'un événement intitulé « Fête de la science » ;
- l'attribution d'une subvention de 8 000 € à la Nef des Sciences pour la conception et la réalisation de l'exposition portant sur l'égalité d'accès aux sciences, "Tente ta science" ;
- la mise en place de mécénat d'une valeur totale de 30 000 € avec l'entreprise SIRC dans le cadre du renouvellement de l'exposition permanente du Vaisseau, « Petit Quartier » ;
- la mise en place de mécénat avec l'entreprise OPTIC 2000 d'une valeur totale de 6 000 € en vue de la réalisation de la nouvelle exposition temporaire et itinérante du Vaisseau, « Hors-jeu ! ».

1. Subvention à l'Université de Strasbourg – Fête de la Science

La Fête de la science est un événement national sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'événement est coordonné dans le Bas-Rhin par le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg.

Cette manifestation, gratuite et conviviale, a pour but de favoriser la rencontre entre le grand public et les scientifiques. Elle représente une opportunité de toucher plus de 7 400 visiteurs sur l'ensemble du territoire, dont plus de 2 000 scolaires, du primaire à la

terminale lors de journées dédiées ou lors de rencontres entre élèves et chercheurs au sein des établissements du Bas-Rhin.

Cette 32ème édition de la Fête de la Science se tiendra du 6 au 16 octobre 2023, avec plusieurs temps forts, dont un Village des sciences au Vaisseau.

Le Jardin des Sciences a à cœur de développer des actions réunissant science et société sur l'ensemble du territoire grâce à son réseau de partenaires, notamment la Bibliothèque d'Alsace.

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'Université de Strasbourg au titre de la coordination de la Fête de la science 2023.

2. Subvention à la Nef des Sciences – Tente ta science

La Nef des Sciences est une association mulhousienne qui diffuse et favorise la co-construction des savoirs pour une culture scientifique, technique et industrielle partagée. Depuis 2019, elle accompagne les élèves dans leur découverte de métiers scientifiques avec l'exposition « Allez les filles, osez les sciences ».

Pendant près de 3 ans, cette exposition a fait escale en Alsace dans près d'une trentaine d'établissements scolaires, avec plus de 5 000 élèves touchés.

La Nef des Sciences souhaite aujourd'hui concevoir une nouvelle exposition itinérante sur la thématique de l'égalité des sciences qui favorise l'orientation des jeunes vers les carrières scientifiques, « Tente ta science ».

Le public cible de cette exposition est le public scolaire et notamment les élèves des collèges.

L'exposition sera articulée en 3 parties qui suivent la pensée d'un élève qui cherche son orientation professionnelle.

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 8 000 € à la Nef des Sciences pour la conception de l'exposition « Tente ta science ».

3. Une démarche de mécénat créatrice de liens entre l'excellence industrielle et les savoir-faire du Vaisseau

Le Vaisseau, équipement de la Collectivité européenne d'Alsace, est un lieu d'éveil et de découverte des sciences et techniques destiné aux enfants de tout âge et de toutes nationalités puisqu'il est trilingue (français, allemand et anglais).

Mécénat avec l'entreprise SIRC

Plébiscité par les enfants comme par les adultes, l'exposition « Le Chantier » est une attraction phare si ce n'est l'attraction majeure du Vaisseau depuis son ouverture en 2005. Situé au cœur des expositions, « Le Chantier » propose une expérience collective originale où les jeunes enfants de 3 à 6 ans s'activent sous le regard bienveillant des adultes qui les accompagnent. Dans le cadre de la restructuration des espaces d'exposition permanente, « Le Chantier » fait l'objet en 2023 d'un réaménagement intégral portant sur les aspects scénographiques, structurels et architecturaux de l'ensemble des installations en place depuis 18 ans.

SIRC, entreprise familiale de tôlerie située à Bischwiller, met au service de ses clients une équipe de spécialistes hautement qualifiés en conception, réalisation et montage de structures métalliques. SIRC s'engage pour un double mécénat, en nature et en compétences.

Le développement du mécénat d'entreprise en nature et en compétences entre le Vaisseau et le milieu de l'entreprise permet également de renforcer le lien entre les sciences et l'excellence industrielle et artisanale ainsi que la place de la science et la portée de ses enseignements auprès des plus jeunes.

Les actions de mécénat sont encadrées par la loi n°2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations et par l'article 238 bis du Code Général des Impôts permettant aux entreprises mécènes d'opérer une déduction fiscale.

Ainsi, pour l'année 2023, dans le cadre de la réalisation de la nouvelle exposition permanente du Vaisseau « Le Chantier », la société SIRC s'engage à mettre à disposition du Vaisseau les compétences dont elle dispose pour la reprise des éléments structurels et de façade, l'amélioration technique et la réinstallation des dispositifs mécaniques interactifs (grue et convoyeur), pour un coût de revient de la prestation de service de 30 000 € TTC. En contrepartie de ce mécénat, le Vaisseau apposera les logos du contributeur sur ses supports de communication, sur les panneaux introductifs de l'exposition permanente ainsi que sur les deux dispositifs mécaniques interactifs.

Mécénat avec l'entreprise OPTIC 2000

Hors-jeu ! est une exposition temporaire sur le thème du sport, conçue par le Vaisseau. Elle propose d'interroger la notion même de sport, mais aussi celle d'athlète, de performance et de compétition pour un public-cible pré-adolescent et adolescent. L'exposition met en avant des manières alternatives de voir le sport et de le pratiquer en privilégiant une approche « sport-plaisir », sans pour autant négliger le « sport-santé ». Son exploitation sur le site du Vaisseau est prévue de février à décembre 2024, suite à quoi elle entamera son cycle de vie en itinérance.

OPTIC 2000 s'engage à mettre à disposition de la Collectivité Européenne d'Alsace 40 paires de lunettes de formes et tailles variées dans le cadre d'un mécénat en nature.

Le mécénat en nature consiste à donner ou mettre à disposition des biens au profit de l'intérêt général pour une valeur totale de 6 000 € HT en vue de la réalisation de la nouvelle exposition temporaire et itinérante du Vaisseau, « Hors-jeu ! ».

En contrepartie de ce mécénat, le Vaisseau apposera les logos du contributeur sur ses supports de communication, sur les panneaux introductifs de l'exposition permanente ainsi que sur les deux dispositifs mécaniques interactifs d'une part et fera bénéficier ces entreprises de remises spécifiques pour des locations d'espaces pour des manifestations privées d'autre part.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre de la politique culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace, une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'Université de Strasbourg pour l'organisation de l'édition 2023 de la Fête de la science ; cette subvention fera l'objet d'un versement unique ;
- d'approuver la convention de partenariat correspondante, jointe en annexe au présent rapport, à conclure avec l'Université de Strasbourg, et de m'autoriser à la signer ;
- d'attribuer, au titre de la politique culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace, une subvention de fonctionnement de 8 000 € à la Nef des Sciences pour la

conception de l'exposition « Tente ta science » ; cette subvention fera l'objet d'un versement unique ;

- d'approuver la convention de partenariat correspondante, jointe en annexe au présent rapport, à conclure avec La Nef des Sciences, et de m'autoriser à la signer ;
- d'approuver la mise en place d'un mécénat en nature et en compétences avec la société SIRC d'une valeur totale de 30 000 € TTC pour la nouvelle exposition permanente du Vaisseau « Le Chantier » ;
- d'autoriser l'octroi de contreparties immatérielles à cette entreprise à hauteur de 25% maximum du montant octroyé au titre du mécénat, telles que détaillées à la convention de mécénat, jointe en annexe au présent rapport ;
- d'approuver la convention de mécénat afférente, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer.
- d'approuver la mise en place d'un mécénat avec l'entreprise OPTIC 2000 d'une valeur totale de 6 000 € HT en vue de la réalisation de la nouvelle exposition temporaire et itinérante du Vaisseau, « Hors-jeu ! » ;
- d'autoriser l'octroi de contreparties immatérielles à cette entreprise à hauteur de 25% maximum du montant octroyé au titre du mécénat, telles que détaillées à la convention de mécénat, jointe en annexe au présent rapport ;
- d'approuver la convention de mécénat afférente, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P175</i>	<i>O001</i>	<i>P175E01</i>	<i>T80</i>	<i>(1333) 65-657382-311</i>	<i>5 000 €</i>
<i>P175</i>	<i>O002</i>	<i>P175E01</i>	<i>T80</i>	<i>(1234) 65-65748-311</i>	<i>8 000 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>13 000 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.